

La Feuillo dé Bréou

édito

Mesdames et Messieurs,

Chaque année à pareille époque le bulletin municipal fait l'historique des actions engagées par la municipalité et les projets à venir. Sur fond de crise européenne avec les répercussions engendrées sur le budget de l'Etat et par contre-coup sur ceux des collectivités territoriales, le gel annoncé des aides en tout genre que nous avons ces dernières années, ne seront pérennisées.

A notre niveau communal et malgré ce contexte nous avons pu maintenir la réalisation de deux grands chantiers annoncés l'an dernier. Le premier grand projet celui de l'agrandissement de l'école. Les travaux ont débuté pour les vacances de la Toussaint et seront achevés, nous espérons, pour la rentrée 2013. Le deuxième, le garage à Nouzières, qui est pratiquement terminé pour le grand bonheur du personnel technique qui va en prendre possession rapidement.

Vous trouverez à l'intérieur de ce petit journal l'avancement des autres projets et les travaux envisagés pour l'an

née prochaine.

Je remercie sincèrement : les présidents ou présidentes d'associations et bénévoles qui assurent des animations tout au long de l'année ; l'ensemble des employés communaux qui apportent leur savoir-faire au bon fonctionnement des différents services; et les adjoints et élus qui ont cœur de servir les concitoyens.

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et de moi-même tous nos vœux de santé, Bonheur et Prospérité pour vous et vos proches et je vous dis à l'an que ven.

Bonne lecture à tous.



Votre Maire Alain DURAND

Sommaire

P.02/03/04 Vie du Village : Réalisations 2012 et avant-projets 2013

P.05 Le Plan Local d'Urbanisme : observons la nature

P.06/07 Côté Ecole

P.08/09 Agenda 2013 Zoom sur 2012

P.10/11 Un petit mot sur Un Serrois.....

P.12 « La récré Fruitée » à l'école

P.13 Le point sur le compostage + Quizz

P.14/15 Infos diverses

P.16 Etat Civil

P.17 Renseignements utiles

Directeur
de la publication

Alain DURAND

Rédaction

Elus, conseillers secrétaires,
directrice école et maîtresse

Conception graphique

EL FILALI Laetitia

Impression

Imprimerie Clément

Réalisations 2012

• Une nouvelle école :

Pourquoi parler de réalisation alors que rien n'est encore sorti du sol ? Parce qu'il s'agit de travaux ingrats, lents et ardues qui nous permettent d'écrire, un an après une annonce prudente mais pleine d'espoir, la nouvelle école ouvrira pour la rentrée 2013.

Il aura donc fallu un an de préparations, de recherches de capitaux et de subventions, de démarches administratives et d'études de plans, une année au cours de laquelle le conseil municipal a fait preuve d'esprit décisionnel et de courage pour lancer l'ouverture, bien orchestrée par notre maire. Sa présence au quotidien a rendu l'opération possible et un résultat positif avec le soutien de l'Etat et des élus gardois.

L'enjeu devenait crucial car accueillir plus de quarante élèves nécessite des locaux appropriés, espérer la continuité d'un enseignement sur notre commune implique des installations en conformité avec les nouvelles réglementations.

Nous pouvons regarder l'avenir sereinement, les bréaunaises et bréaunais peuvent avoir des enfants, notre école les accueillera.

• Terrasse couverte du grand gîte, installation d'un nouvel atelier :

Les travaux officiels peuvent démarrer sur le chantier de la nouvelle école car l'équipe municipale a réalisé tous les travaux qui découlaient du déménagement de cet espace communal.

En premier lieu un local d'une quinzaine de m² situé au centre du village (joutant la salle des fêtes) a été aménagé sous la terrasse du grand gîte. Afin de le rendre étanche et confortable, la terrasse a été couverte et en partie fermée. L'aspect général et le gîte lui-même s'en trouvent eux aussi améliorés.

• Garage de Nouzières :

L'ancien atelier et aussi l'atelier garage disparaissent. La concrétisation de l'aménagement annoncée il y a un an sur le nouveau terrain communal du quartier Nouzières a donc été le prélude à l'implantation d'un bel ensemble. 15 mètres de long, 8 mètres de large et 5 mètres de hauteur, la réalisation est conséquente et repose sur une ossature et une charpente métallique, une toiture éverite colorée, installées par une entreprise. Par contre, les grands murs d'agglos, les poses d'ouverture, la chappe béton, sont l'oeuvre des employés municipaux. La construction d'un grand portail coulissant métallique se réalise dans un atelier du Centre Louis Defond de Salagosse.



Début des travaux



Toiture terrasse



• Embellissement du village :

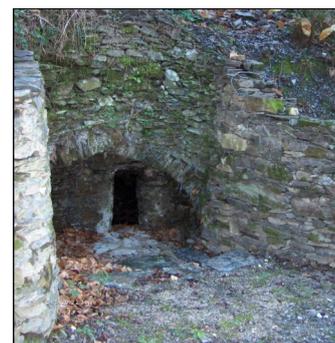
Après la longue rue du château et de l'église c'est au tour de la petite rue de la prisonnière, en haut du cap, d'être totalement restructurée. On peut à nouveau l'emprunter sans risquer de se tordre les chevilles.

Sous cette ruelle, l'emplacement servant de stationnement a été amélioré en soutenant la route par une murette de pierre. Le propriétaire du dessous a prolongé cet ouvrage à ses frais afin d'obtenir une continuité le long de la voie.



• La fontaine du raccourci du Rieumage :

Tout un secteur du passage reliant Bréau (fontaine haute) au Rieumage était rendu très cahotique par les labourages de sangliers. Les restes d'une ancienne gourgue s'en trouvent très menacés. Les employés municipaux ont rendu une belle allure à cette construction ancienne mais les escaliers du chemin ne résisteront pas longtemps aux passages des sangliers.



• Réfection des routes communales :

Cette année ce sont 22 tonnes "d'enrobé" qui ont été utilisées pour colmater les dégâts des revêtements de nos chemins communaux.

Voilà un rendu compte des dépenses communales et de la gestion du temps des employés communaux tout en sachant que, comme tous les ans, ils doivent entretenir les espaces verts, les bords des routes communales, les chemins les plus fréquentés, , veiller sur les espaces et les installations de la commune, faciliter l'activité des associations, assurer le ramassage des "encombrants" le 1er vendredi du mois, la diffusion des informations sur panneaux etc ...

• Schéma directeur d'eau potable :

Afin de rendre notre réseau de distribution d'eau conforme et inscriptible dans le PLU donc apte à recevoir des subventions pour d'éventuels travaux nous avons dû passer par l'établissement de notre schéma directeur d'eau potable.

Il s'en est suivi la pose de compteurs au château d'eau pour contrôler et détecter les fuites, le remplacement de plusieurs vannes défectueuses (certains de nos usagers s'en sont rendus compte avec des "coups de béliet" après coupures).

Nous arrivons au terme de cette opération menée par le cabinet GINGER Environnement avec en mai juin 2013 l'installation d'un super logiciel !

Prévisions 2013

• Aménagement garage Nouzières :

Les travaux extérieurs s'achèvent et avant le déménagement des engins et surtout de tous les matériaux stockés actuellement dans différents lieux, il va falloir aménager cette belle surface et surtout le volume puisqu'il y a la place pour poser un 2ème étage.

• **Amélioration des aires de jeux :**

L'espace pour enfants au centre de Bréou pourrait être agrandi avec des clôtures plus résistantes.

Au niveau de l'espace vert de Nouzières il reste à terminer la clôture, à améliorer la rampe d'accès, et rajouter des jeux.

• **Chantiers retenus sans inscription de date :**

- . Embellissement hameau : la traverse de Serres le Haut
- . Elargissement rue du Cimetière protestant et virage la Poujade
- . Soutainement route communale Pont de Serres vers cimetière

Nous devons en effet tenir compte d'un chantier qui occupera toutes les énergies dès le mois de septembre, c'est celui de l'aménagement d'une nouvelle salle du conseil, salle des mariages, au rez de chaussée, donc accessible aux handicapés comme la loi l'impose. Ce sera en lieu et place de la classe actuelle des petits. Par contre l'actuelle salle du conseil permettra la réorganisation des bureaux du secrétariat à l'étage.

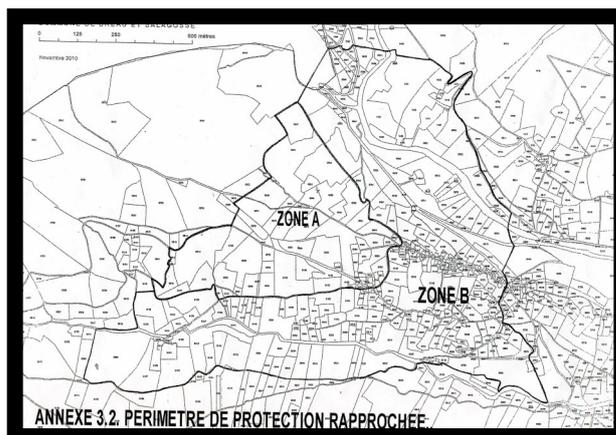
• **PADD / PLU :**

Les démarches et surtout les réponses aux différentes exigences des administrations évoluent. L'enquête environnementale a été bouclée, quant au schéma directeur de l'eau potable il est pratiquement achevé. Par contre, la DUP du Roujal va déboucher, après enquête publique, sur une nouvelle réglementation à intégrer à l'intérieur du PLU.

Le PLU : Au printemps une réunion publique de présentation de l'avancement du PLU aura lieu. A cette occasion le bureau d'étude qui a fait l'enquête d'évaluation environnementale se propose de présenter son analyse de la faune et de la flore de la Commune.

Le forage du Roujal

La Commune de Bréou et Salagosse a entrepris à la demande des services de l'état, la régularisation du forage du Roujal, qui, alimente en eau une partie de la Commune. Le document autorisant le prélèvement a été signé par le Préfet. Une enquête publique diligentée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) va avoir lieu afin d'étayer les prescriptions au niveau du périmètre rapproché ainsi que les servitudes et le règlement qui s'y rattache suite au rapport de l'hydrologue nommé par les services de l'Etat.



UN petit mot sur le PLU.....

Ensemble observons la Nature, pour mieux la protéger.

Le **Plan Local d'Urbanisme** a été l'occasion de réaliser un diagnostic environnemental intitulé « Evaluation des incidences Natura 2000 du PLU de la commune de Bréau et Salagosse ».

Il a permis de répertorier toutes les richesses que recèle la nature sur l'ensemble du territoire de notre commune, avec pour objectif de mieux identifier les espèces animales ou végétales qu'il convient de préserver.

Par exemple, la flore de la commune comprend plusieurs espèces protégées, comme la Grande Berce de Lecoq, le Myosotis de Balbis, la Sabline des montagnes, ou le Trèfle raide, ou la Ciste de Pouzolz.



S'agissant d'animaux, la liste des espèces protégées est plus longue encore. On y trouve par exemple le Cingle plongeur ou le Martin-pêcheur de nos rivières, le Pic noir ou la Bondrée apivore qui habitent nos forêts, ou plus près de nos maisons, la grenouille rousse ou la Reinette méridionale. N'oublions pas de citer, parmi toutes les espèces protégées, l'Aigle royal, que nous avons tous une fois ou l'autre pu admirer, mais qui, comme d'autres oiseaux, serait menacé par la fermeture ou l'artificialisation des landes où il vit.

Tous les habitants de Bréau et Salagosse peuvent utilement poursuivre ce travail de reconnaissance des espèces protégées qu'abrite notre commune.

L'école de Bréau a ainsi déjà envisagé de réaliser avec les enfants un projet sur ce thème des espèces protégées de la commune.

Nous lançons un appel à contribution pour une exposition de photos et dessins de toutes ces espèces protégées sur notre commune. La liste est longue, elle est disponible à la Mairie. Alors, rendez-vous dans un an, pour qu'au fil des saisons, nous parvenions ensemble à les photographier, pour mieux les connaître, les reconnaître et les préserver.

Alors, en 2013, à vos appareils photos, à vos plumes et crayons !



Côté École



Tous les enfants de l'école



L'école compte 41 élèves cette année. Ils sont équitablement répartis entre les deux classes. 20 élèves de cycle 2 (GS-CP-CE1) avec Chloé Mailhé et 21 élèves de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) avec Nathalie Roche. 25% des enfants viennent du village de Mars.

En mai 2012 les enfants de l'école ont pu partir en classe de découverte. Pendant 3 jours ils ont découvert l'Espérou et expérimenté les activités de cirque. Certains quittaient leurs parents pour la première fois, les plus jeunes n'avaient que 5 ans. Cela s'est très bien passé et nous serions tous restés un peu plus longtemps avec plaisir. Ce projet a pu se concrétiser grâce aux aides financières apportées par les mairies de Bréau et de Mars, l'Association des Parents d'élèves, Lou Roussignol, Lousouls, la coopérative scolaire et la participation des familles.

Fin mai, nous avons fait visiter la Maison des jouets, aux Plans, aux élèves de l'école d'Alzon. Monsieur Poumeyrol a su faire voyager les enfants à travers sa passion pour les jouets anciens, pas si éloignés des préoccupations actuelles des enfants.

L'école est présente au niveau local puisque nous participons aux diverses manifestations organisées par la communauté de communes du pays vignais. Pour la deuxième année consécutive les enfants de Bréau ont gagné le concours de la Main Verte, le 1^{er} mai. Il s'agissait de réaliser un nichoir, nous l'avons créé sur le thème du cirque. Les créations des élèves sont également exposées à la maison de pays, au Vigan pour la Foire de la Pomme et de l'Oignon.

Nous participons aux multiples rencontres sportives et culturelles organisées entre les écoles du pays vignais. Cette année nous nous sommes notamment rendus à pied à Molières pour une journée d'orientation à travers le village.

Jusqu'à la mi janvier vous pouvez acheter nos calendriers, personnalisés avec les dessins des enfants, pour aider la coopérative scolaire à financer les projets de l'année (stage théâtre, séances de cinéma...).

Chloé Mailhé, la directrice de l'école



Lauréat du Concours de la Main verte : le Jongloir



Spectacle de fin d'année

Côté École.....Suite

S.O.S. Le hérisson en perdition

Au début de l'année scolaire, notre maîtresse a trouvé un bébé hérisson, en plein jour, sur le bord de la route, à Le Vigan. Elle l'a récupéré et l'a amené en classe pendant quinze jours pour l'observer.

Que donner à ce grand gourmand ?

Nous avons fait des recherches sur son alimentation : on a découvert que ce bébé doit boire du lait pour chaton. Mais pouvait aussi manger des insectes car il avait 5 ou 6 semaines, donc il était assez grand pour commencer l'alimentation d'un hérisson adulte. Alors, tous les élèves de l'école ont apporté des insectes pour Gaston (c'est comme cela que nous l'avons appelé) : des sauterelles, des criquets, des araignées...Mmmhh.... Quel délice!

Une chambre d'hôte pour Gaston!

Nous avons installé Gaston dans son terrarium avec une chaussette pour le protéger du froid. La nouvelle maison avait un couvercle avec des petits trous permettant ainsi à Gaston de respirer, mais ne laissant pas entrer les mouches. En effet, ces petits insectes sont des ennemis mortels pour le hérisson : elles peuvent pondre des oeufs entre les petits piquants qui deviennent des larves (les asticots) et se nourrissent de la chair du hérisson. C'est affreux.....

Au revoir (et peut-être à bientôt)

Malheureusement, nous avons dû nous séparer de Gaston car nous avons un problème :

Le hérisson est un animal protégé donc on devait lui rendre sa liberté. Mais il était trop petit pour passer l'hiver dehors. Et nous, nous n'aurions pas pu le nourrir en hiver (plus assez d'insectes).

Alors nous l'avons remis entre de bonnes mains, à une association L' Hôpital de la faune sauvage (Goupil Connexion) qui recueille les animaux sauvages blessés à Ganges. Une personne qui connaît très bien les hérissons, l'a accueilli.

Nous avons eu de ses nouvelles. Gaston pèse maintenant un kilogramme et va bien.

Longue vie à Gaston!!!

Association : Goupil Connexion, Hôpital faune sauvage, lr@sfr.fr

Écrit par les élèves de cycle 3 de l'école de Bréau :

Alan, Marjorie, Liam, Dimitri, Manon, Mattéo, Lisandre, Elise, Mélissa, Chloé, Hind, Hannah, Louna, Jean,

Kévin, Hugo, Solal, Clara, William, Lilian, Jean.



Agenda 2013

- Tous les derniers samedis de chaque mois à 20h30** « les mensuelles de l'animation » organisées par le Bréau Club de l'Enclos
- Tous les troisièmes jeudis de chaque mois** animations organisées par le Club Lou Rossignol
- Fin de l'année** : Le Samedi 29/12/2012 à 18h Feux d'artifice au barbecue municipal suivi d'un vin chaud
- Le 6 Janvier 2013** : Galette des rois à Serres (La Pétanelle)
- Le 17 Janvier 2013** : « Galette des rois avec les enfants de l'école (Club Lou Rossignol)
- Le 21 Février 2013** : Goûter loto (Club Lou Rossignol)
- Le 21 Mars 2013** : Goûter animation (Club Lou Rossignol)
- Dimanche 7 avril 2013 à 12h30** : « On a tué le cochon » repas et manifestation organisés par « Fest'àBréau »
- Le 18 Avril 2013** : Sortie Club Lou Rossignol
- Fin Avril 2013**: Concert au Temple organisé par « Flâneries musicales »
- Le 16 Mai 2013** : Goûter (Club Lou Rossignol)
- Le 20 Juin 2013** : Pique nique organisé par le Club Lou Rossignol avec les enfants des écoles (Bréau et école intercommunale)
- Du 06 au 13/07/2013** : Le Yiddishland à la Rencontre des Cévennes
- Le 14/07/2013** : repas des producteurs et vide grenier
- Le 21 juillet 2013 à 12h30**: Repas la « Mouclade » organisé par « Fest'à Bréau »
- Du 21 au 28/07/2013**: Exposition de peintures (Salon de Bréau en Cévennes)
- Le 31 juillet 2013** : Repas de l'amitié
- Du 02 au 04/08/13** : Fête Votive (Le Rieumage)
- Le Samedi 10 août 2013 à 20h30** : Loto en association avec les Anciens combattants (Fest'à Bréau)
- Mi-Août 2013** : Concert au temple par le Festival du Vigan (Debrus)
- Fin août 13** : Opéra ou concert lyrique au temple organisé par « Cévennes en scène »
- Le 18 Septembre 2013** : Repas au restaurant (Club Lou Rossignol)
- Le 17 Octobre 2013** : Goûter animation
- Un dimanche en octobre 2013** : Repas « la brasucade » (Fest'à Bréau)
- Le 11/11/13** : Cérémonie aux monuments aux morts suivi d'un apéritif
- Le 21 Novembre 2013** : Goûter loto (Club Lou Rossignol)
- Le 13 décembre 2013** : Traditionnel repas de fin d'année organisé par le Club Lou Rossignol et la Mairie
- Mi-décembre 2013** : Concert au temple organisé par « Flâneries musicales »
- 28 décembre 2013** : Feux d'artifice au barbecue municipal suivi d'un vin chaud

*Nous vous informons que des dates peuvent être rajoutées,
modifiées ou supprimées.*

Zoom sur l'été 2012

Encore une fois
Bravo et Merci
à tous et à toutes

NOTES
D'ACTIVITÉS



Convivialité Serroise : Grillades et omelettes à Carnieu avril 2012



Journée d'animation au Club Lou Rossignol

Sortie de Lou Rossignol Chez de Thau



Plaque commémorative à Serres Juin 2012



Association A quatre Mains expo 2012



Cérémonie du 11 novembre 2012

Mouclade 2012

Repas des producteurs été 2012

Quel bel été 2012.....

L'été 2012 fut un bel été, très chaud, ensoleillé... mais avec des rivières quelque peu desséchées et sur Bréau le soleil était présent pour embellir et réchauffer toutes les animations. Oui toutes les manifestations ont remporté un franc succès... du Yiddisland avec des ateliers et soirées bien organisés en intégrant même des jeunes du village, à la fête votive avec ses 4 abrivados pour lesquels le public était nombreux derrière les barrières...BRAVO!!!

Les arts également furent bien représentés et appréciés avec le concert au clarcin dans le cadre du festival du Vigan en passant par l'exposition de peinture au cours de laquelle la peintre d'honneur

a rencontré un vif succès; vif succès également pour l'association « A quatre mains » avec les artisans du boutis et du travail sur bois. La soirée « flâneries musicales » un peu avant l'été au temple a été très appréciée et la décision a été prise qu'il y en aurait d'autres, ce sera le cas en décembre avec toujours autant de succès. Toujours, dans le domaine des arts signalons l'Opéra de Mozart au temple avec « Don Giovanni » qui comme d'habitude a eu beaucoup d'admirateurs passionnés.

Côté gastronomie, ce fut également très réussi avec les 2 repas des producteurs accompagnés des brocantes toujours très appréciées... Puis le repas de l'amitié et de convivialité du 1er mer-

credi d'août ou 120 repas ont été servis avec un confit de canard succulent...enfin le repas la Mouclade repris par une nouvelle association Fest'à Bréau qui fut une réussite...sans oublier bien sûr le repas et goûter du Club Lou Rossignol toujours appréciés notamment celui avec les enfants de l'école. N'oublions pas l'association « Soirées Cévenoles » pour leurs beaux concerts et le « Cabaret des mots » une initiative courageuse et riche qui mériterait plus de spectateurs.

En conclusion, ce fut vraiment un bel été 2012 et n'hésitons pas à renouveler nos remerciements à toutes ces associations qui ont si bien su être le fer de lance de l'animation de notre village.

Une plaque commémorative à Serres le Haut

Un Serrois d'accueil et de cœur a mis au grand jour un Serrois glorieux mais méconnu :
ARNAL Pierre.

Lors de recherches toujours passionnées autour des campagnes napoléoniennes Michel Salducci a découvert un Serrois blessé mortellement à Eylau. Avec l'aide de la généalogiste Christiane Gerbal, il a pu retracer le parcours de ce jeune Serrois qui méritait bien son nom sur une façade de son hameau. Pourquoi pas celle de Michel et Hélène dans la traverse de Serres le Haut? Ce fut l'occasion, non, la chance de s'offrir une journée commémorative sur l'époque napoléonienne, l'armée et la médecine militaire de ce début du dix-neufième siècle. Costumes et instruments d'époque aussi.

Merci à Michel, Hélène
et leurs amis ainsi qu'à
Christiane



Pierre Arnal est né à Serres le 7 juillet 1770. Et comme de nombreux jeunes qui ont eu 20 ans au moment de la Révolution, il s'est engagé, pour la défendre, au premier bataillon des volontaires du Gard. Il a alors parcouru l'Europe en long et en large, est devenu officier dans la Grande Armée et a malheureusement été mortellement blessé lors de la terrible bataille d'Eylau le 7 février 1807.

Passionné d'histoire, en particulier celle du Premier Empire, et amoureux de notre belle vallée, j'ai voulu par delà les siècles, faire revenir Pierre, chez lui à Serres, auprès des siens, près du nid qui l'avait vu naître et grandir, lui le petit Cévenol dont les yeux se sont fermés à jamais dans la lointaine Pologne.

C'est ainsi que le samedi 23 juin 2012, la rue de la Traverse a connu une animation particulière : quelques Grognaards en tenue d'époque ont inauguré une plaque commémorative du souvenir de notre brave grenadier, amicalement entourés par une assistance ravie et conquise.

Nous ne connaissons pas encore la maison où Pierre a vu le jour mais nous ne désespérons pas de le savoir bientôt.

Et tout ce petit monde, soldats en fête, s'est ensuite déplacé vers la salle communale de l'ancienne école où se sont tenues, pendant presque trois heures, de très intéressantes conférences qui ont vu se succéder Christiane Gerbal pour la partie généalogique et la vie à Serres à la fin du XVIIIème siècle, votre serviteur pour la carrière militaire de notre héros, de 1791 à 1807 et trois amis, Arnaud, Bernard et Jacques, venus épauler notre manifestation en nous apportant leur grande science de la médecine et la chirurgie de guerre sous la Révolution et l'Empire.

Une après-midi réussie, pleine de rêve, de ferveur et d'émotion, et surtout une volonté de maintenir ou de ressusciter la richesse d'un patrimoine qui ne demande qu'à s'exprimer.

Article de Michel Salducci

Contact : michelen @orange.fr



Pierre ARNAL, habitant de Serres au XVIIIème siècle

Bréau dans son environnement géographique à cette époque :

Extrait de carte de Cassini



En 1770 Bréau et la vallée de Bréaunèze, où se situent les hameaux de Serres et du Mazel, font alors partie de la paroisse d'Aulas. En 1790 la commune de Bréau compte 204 feux (1005 habitants).

Sur les terres cultivées les mûriers, souvent cités dans les actes divers, servent à nourrir les vers — à - soie dont la production industrielle est primordiale dans l'économie cévenole. Les habitants sont donc très souvent fabricants ou faiseurs de bas de soie, de laine ou de coton, mais aussi travailleurs de terre (journaliers) ou « ménagers » c'est à dire paysans possédant la terre qu'ils exploitent. Il y a aussi des artisans : A Bréau et Salagosse la journée de travail des maçons, couvreurs charpentiers et menuisiers se paie 30 sols (monnaie de l'époque) en 1790 ; les travailleurs de terre gagnent en hiver 16 sols par jour...

Citons quelques habitants de Serres et du Mazel et leurs surnoms: Antoine Martin dit Trouvat, Louis Martin dit Traule, Jean Martin dit Fidèle, Pierre Randon dit Oustel, François Randon dit Eglats, Jacques Servel dit Ramée, Etienne Teissier dit Redes, Pierre Amouroux dit Belle parole, Pierre Villaret dit Sourdet...

Et parmi ces villageois : Pierre

Arnal (ou Arnail)

Son père (fabricant de bas de soie) se nomme Pierre Arnal comme de nombreux aïeux avant lui, et sa mère Marie Brun. Ils sont inscrits dans la liste des « non -catholiques » (Protestants ou Réformés) de Bréaunèze dressée par le curé Coustier.

Sans être véritablement un notable, le père de Pierre Arnal a une certaine importance dans la communauté puisqu'il est officier municipal : sa signature est apposée sur de nombreux actes de la commune. Pierre et Marie se sont mariés au Désert (lieux isolés de rassemblement des religionnaires Réformés persécutés) en 1769, mais leur mariage ne sera déclaré officiellement qu'en 1788 : la naissance de Pierre sera annoncée à cette occasion, ainsi que celle de tous ses frères et sœurs. Seront présents lors de cet acte, Jean Depeyre (qui signe Jean Peyre) faiseur de bas de coton, Jacques Bouvier faiseur de bas de coton, Etienne Pelenc faiseur de bas de coton et noble Louis d'Arnal Seigneur de Serres :

Né à Serres en 1770, **Pierre Arnal** vivra sous deux rois (Louis XV et Louis XVI) et un empereur (Napoléon 1er).

En 1791 simple soldat âgé de vingt et un ans engagé dans le premier bataillon des Volontaires du Gard, pendant la Révolution française, il mourra lieutenant dans l'armée napoléonienne à Eylau (aujourd'hui Bagrationovsk) en 1807.

Pierre Arnal est mort célibataire. Un (au moins) de ses frères a eu des descendants dont certains se sont distingués dans la défense de leur patrie (l'un d'eux est inscrit sur le monument aux morts de Bréau et Salagosse).

Il a été rendu hommage à Pierre Arnal le 1er juillet 2012.



Article de Christiane Gerbal

Site Web :
<http://recrefruit.es.le-bosc.info>

DOSSIER :



Un fruit pour la récré....

Depuis 2010, la Mairie de Bréau et Salagosse s'est engagée à la mise en place d'un fruit pour la récré à l'école.

L'Association :

L'Association « Récré fruitées » créé en 2006 compte plusieurs communes du Gard adhérentes. Elle assure toute la logistique : choix des menus 1 mois à l'avance, livraison des fruits, charte qualité avec les fournisseurs, formation des ambassadeurs...

Le concept :

Manger équilibré et bien sûr.... Se régaler. Substituer des goûters exclusivement basés sur des fruits de saison aux sucreries habituellement consommées par les écoliers.

Ambassadeurs des fruits :

Le menu est fixé en début de mois, quatre fruits frais différents sont distribués, à volonté, à tous les enfants de l'école primaire. « Un ambassadeur de fruits », préalablement formé, à l'école de Bréau Danièle Langet, prépare les fruits, les présente aux enfants qui bien souvent de manière ludique les distribue eux-mêmes et les incite à goûter en éduquant. Cette distribution a lieu 1 fois par jour à la récréation du matin. Les menus sont diffusés sur le site www.breau-salagosse.fr rubrique « Ecole » par Danièle.

La livraison :

Deux fois par semaine les fruits sont livrés à l'école par l'entreprise Moun Pais, laquelle a signée une charte qualité garantissant fraîcheur et traçabilité des fruits consommés.

Tarif :

Environ 30 euros par enfant et par an réglé par la Mairie.

Habitudes alimentaires :

Après un temps d'adaptation, ces habitudes alimentaires font désormais partie du quotidien et permettent la mise en valeur du partage en associant un moment de détente et de convivialité.

Les résultats :

Le constat est que les enfants ont le réflexe de manger des fruits et légumes frais à toutes les récréations et en redemandent. Ils ont acquis le plaisir de manger des fruits et légumes frais et variés, leur couverture en besoins quotidiens, vitamines et minéraux est assurée.



Jeudi 1 octobre Pomme	Mardi 2 octobre Raspas	Jeudi 4 octobre Melon Orange Banane	Vendredi 5 octobre Cassis
Jeudi 8 octobre Poire	Mardi 9 octobre Kiwis	Jeudi 11 octobre Pêche	Vendredi 12 octobre Pomme
Jeudi 15 octobre Raspas	Mardi 16 octobre Fraises Pompes creuses	Jeudi 18 octobre Raspas	Vendredi 19 octobre Pêche
Jeudi 22 octobre Abricots	Mardi 23 octobre Pomme	Jeudi 25 octobre Pêche	Vendredi 26 octobre Orange

Tableau du menu pour un mois réalisé par Danièle

Quizz



Economie d'énergie.....

1) Quelle est la moyenne de consommation d'eau par an pour une personne en immeuble collectif?

- A) 30 m3
- B) 50 m3
- C) 70 m3

2) Pour faire des économies d'eau, faut-il préférer ?

- A) la douche
- B) le bain

3) Ne pas réparer la fuite d'une chasse d'eau peut entraîner une surconsommation de ?

- A) 19 m3/ an
- B) 119 m3/ an
- C) 219 m3/an

4) Vous avez baissé votre température de 1°C vous réalisez une économie de ?

- A) 1%
- B) 3%
- C) 7%

5) Que signifie la lettre A sur l'étiquette énergie d'un réfrigérateur ?

- A) consommation électrique excessive
- B) appareil économique

6) Les ampoules halogènes sont-elles économiques ?

- A) oui
- B) non

7) Machine à laver : Les cycles à 30 ou 40° C consomment-ils ?

- A) 2 fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°C
- B) 3 fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°C

8) Bien fermer les robinets! Un robinet qui goutte, c'est une perte de :

- A) 2 litres d'eau par heure
- B) 4 litres d'eau par heure
- C) 6 litres d'eau par heure

9) Frigo attention au givre! La consommation d'électricité double à partir de 4 cm de givre ?

- A) Vrai
- B) Faux

10) L'utilisation des programmes « éco » ou demi-charge peut faire économiser jusqu'à

- A) 10% d'électricité
- B) 15% d'électricité
- C) 25% d'électricité

1B; 2A; 3C; 4C; 5B; 6B; 7A; 8B; 9A; 10C
Réponses :

Le Point sur le Compostage.....

COMPOSTONS NOS DECHETS

Pourquoi composter ?

Transformer ses bio-déchets en terreau fertilisant

Réduire le poids de sa poubelle, les coûts de collecte, de transport et de traitement

Limiter l'impact de ses déchets sur l'environnement

Les qualités du composte : le composte facilite la circulation de l'eau et de l'air en sol, tout en apportant les éléments nutritifs, tels que les minéraux et les oligo-éléments. Il permet ainsi au sol de se maintenir ou de retrouver une fertilité aux plantations du jardin et de mieux garder l'eau, notamment en été.

Ce que l'on doit mettre : Déchets de cuisine (restes de fruits et légumes, algues, épluchures, pain, essuie-tout, serviettes en papier, filtres à café, sachets de thé), déchets de jardin (mauvaises herbes sans graines, branchages de petites tailles, fleurs coupées, séchées, feuilles, tonte de gazon et tailles de haies en quantités limitées), autres (sciure de bois non traité et cendres de bois éteintes et sèches).

Comment se procurer un composteur ?

Réserver par téléphone auprès de votre Communauté de Communes.

Communauté de Communes du Pays Viganais

Maison de l'intercommunalité

3, avenue du Sergent Triaire

BP 51 067

Tél. : 04 99 54 27 00

Une convention sera établie avec le SYMTOMA moyennant une participation de 15€.

Remarques : Une notice de montage et un guide sur le compostage sont fournis avec chaque composteur.

Il ne sera distribué qu'un seul composteur par foyer.

**Le composteur**

Contenance : 400 litres

Dimensions (cm) : 80 x 80 x 94,5

Matériau : plastique 100% recyclé

Un petit mot sur l'Association Bréaunaise à Quatre Mains

Association bréaunaise : à Quatre Mains

En 2006, nous avons fait notre première exposition à Bréau et Salagosse avec le support de l'association Lou Rossignol : peintures sur porcelaine, broderies et boutis... Avant de nous lancer dans une nouvelle exposition en 2008, nous avons créé ***l'association bréaunaise : à quatre mains***. Cette année, c'était la cinquième manifestation.

Du 12 au 15 août, vous avez pu admirer nos réalisations mais aussi celles de cinq artisans créateurs de Bréau qui se sont joints à nous et ont participé à l'animation de ces journées.

Ateliers: **Salle municipale « Maison Pastre ».**

- Peinture sur porcelaine les lundis, hors congés scolaire, de 14 à 17 heures 30 Renseignements: Jacqueline RUER 04 67 81 72 28

- Ouvrages les mardis de 14 à 17 heures 30.

Venez avec vos broderies, tricots, boutis,.....trouver l'émulation, partager les savoir-faire. Renseignements: Géralde MARTIN 06 70 29 31 73

- Les mardis de 14 à 16 heures, ouverture de la bibliothèque municipale pour les adultes pendant l'atelier. (J. Ruer)

La Présidente

Géralde MARTIN

COMPTEURS D'EAU

L'hiver dernier a été particulièrement rigoureux occasionnant le gel de nombreux compteurs d'eau insuffisamment protégés. Leurs remplacements a généré de nombreux frais.

La protection des compteurs d'eau étant à la charge du locataire penser avant les grands froids à protéger votre compteur d'eau pour éviter de nouveaux désagréments et des frais supplémentaires.

Merci d'y penser.

Petit rappel :

Dans l'année vous recevez deux factures d'eau réelles, une en juin et l'autre en décembre.

Elle se décompose ainsi :

LA PART FIXE d'un montant de 41.92€ pour 6 mois correspond à l'abonnement du compteur

LE TARIF DE L'EAU dont le prix unitaire est de 0.70€ par m³

AGENCE BASSIN POLLUTION DOMESTIQUE : 0.22€ par m³ taxe sur la pollution

ASSAINISSEMENT ABONNEMENT est de 20€ pour 6 mois

PRELEVEMENT EAU DE SOURCE : 0.071€ par m³

ASSAINISSEMENT CONSOMMATION : 0.78 € par m³

SURTAXE SIVOM : 0.40 € par m³

REDEVANCE MODERNISATION RESEAU COLLECTE : 0.15 € par m³



Pensez à protéger vos compteurs

Election.....

Liste électorale

Inscription :

L'article R5 du code électoral précise : « Pour chaque révision annuelle des listes électorales, les demandes d'inscription des électeurs doivent parvenir dans les mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre ». En 2012, le 31 décembre est un lundi. Les communes doivent donc assurer une permanence ce jour-là afin de recueillir les demandes d'inscription sur les listes électorales.

**La Mairie de Bréou assurera donc une permanence
le lundi 31/12/2012 de 10h à 12h.**

Les administrés seront informés par voie d'affichage et par publication dans un journal local.

Le Mot de la fin.....

Pour 2013 :

... **ESSAYER D'OUBLIER** (bien que cela ne soit pas toujours facile) les formules qui fleurissent sur nos médias :

Telles que :

- Crise économique;
- Crise de l'Europe;
- Crise de l'Euro;
- Dette publique;
- Taux de croissance en baisse;
- Pouvoir d'achat en baisse;
- Taux de chômage en hausse;
- Viols / crimes
- Règlements de compte;
- Etc...

..... **MAIS SACHEZ** que beaucoup de trains arrivent à l'heure et on n'en parle pas

..... **ET ESSAYER DE RETENIR** la formule de Voltaire

**« J'AI DECIDE D'ETRE HEUREUX, C'EST EXCELLENT
POUR LA SANTE »**

Infos pratiques :

Pour l'inscription il vous suffit de venir en Mairie muni de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et votre ancienne carte d'électeur si vous votiez avant.

NAISSANCES



Théo, Noah, Tayeb BERKANE né le 21/06/2012 fils de BERKANE Karim et DURAND Séverine

Léocadie Marie Yvana PRADEL née le 21/02/2012 fille de PRADEL Nathaël et VEDERINE Elise

Keziah, Nadine GRELLIER née le 01/10/2012 fille de GRELLIER Adrien et Sophy GUY

DECES

DUBOIS veuve JOURDAN Micheline, Emilienne le 01/02/2012

COMBACO Robert, Alfred le 03/02/2012

POUJOL veuve AYRAL Josette, Elise le 14/07/2012

BRU Claude le 15/08/2012

DOUMENG épouse SAILLANT Janine, le 01/11/2012

MARIAGES

Florent BROUSSIER et Julie FOURCADE le 06/10/2012



Renseignements utiles

Numéros utiles



PHARMACIES

Pour l'adresse de votre pharmacie de garde regardez sur le site : cc-paysviganais.fr



MEDECINS

En cas d'urgence le soir après 20h et jusqu'à 8h du matin, le week-end du samedi 12h au lundi 8h : Appelez le 15



NUMEROS D'URGENCE :

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Depuis un mobile le 112

MAIRIE : heures d'ouverture au public

Le matin :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

SERVICES DE LA MAIRIE :

Accueil au secrétariat de la Mairie :

Tel : 04 67 81 04 60—Fax : 04 67 91 96 45

Mail : mairie.breau.et.salagosse@wanadoo.fr

Site : www.breau-salagosse.fr

Cantine et garderie : 04 67 81 87 88

CIAS (Centre Intercommunal D'Action Sociale) : 04 67 42 72 21

Encombrants : Le personnel technique enlève vos encombrants tous les 1ers vendredis de chaque mois sur inscription, au préalable.

PERMANENCES ELUS :

Monsieur le Maire, Alain DURAND, reçoit sur rendez-vous **tous les matins**, à prendre au secrétariat de la Mairie, sauf le mercredi matin .

ECOLE :

Ecole intercommunale de Molières :

Directrice : Pascal ROBIN

Ecole Primaire de Bréau : 04 67 81 87 88

Directrice : Chloé MAILHE

Site internet école de Bréau : www.breau-salagosse.fr rubrique « Ecole »

DIVERS :

Déchetterie :

Déchetterie la plus proche : Molières-Cavaillac : 04 67 81 86 95.
Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Objets trouvés :

Pour déposer ou retrouver un objet perdu, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Demande de Passeport :

Toutes les demandes de passeport biométrique se font depuis 2009 à la Mairie du Vigan.

Le recensement :

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçon et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.